

particulièrement en politique et en administration publique. Si nos dirigeants et nos bureaucrates suivent souvent des politiques tout à fait erronées, c'est justement parce qu'ils se trompent avec tant de constance que nous pouvons toujours les supporter. Je crois toutefois que notre gouvernement fédéral est vraiment sur la bonne voie en ce qui a trait à sa politique d'expansion de la présence canadienne dans le Pacifique. En novembre 1980, le gouvernement fédéral a parrainé la tenue, à Vancouver, de la conférence " Ouverture sur le Pacifique " qui a connu un franc succès. Cette occasion au moins permit au monde des affaires, aux fonctionnaires et aux universitaires du Canada de mieux comprendre les possibilités que nous offrent les pays en bordure du Pacifique.

Vu le succès de cette initiative, nous avons prévu une deuxième conférence pour le début de 1982, à Toronto. Puisque cette conférence sera parrainée par le secteur privé, avec la bénédiction et la coopération du gouvernement fédéral, cela montre, à mon avis, l'importance de notre engagement envers le développement des relations commerciales avec le Pacifique.

**Soutien accordé
par le Canada à
la Communauté**

Quant au Canada, il est entièrement d'accord avec la création d'une Communauté économique du Pacifique (CEP). Les administrations publiques, le monde des affaires, les professionnels et les universitaires du Canada s'entendent généralement pour participer activement à la réalisation de ce concept. Mais nous nous opposons à toute position attentiste, comme nous l'avons d'ailleurs bien indiqué lors de la Conférence tenue à l'Université nationale d'Australie, en automne dernier. Les représentants canadiens s'étaient en effet lancés dans les débats avec énergie et détermination. Mais les participants à cette conférence ont compris tout aussi clairement que la création d'une Communauté économique du Pacifique n'est pas pour demain. Nous devons donc tous redoubler d'efforts pour qu'elle devienne, un jour, une réalité concrète.

Lorsque les Japonais lancèrent l'idée d'une Communauté économique du Pacifique, que les Australiens appuyèrent par la suite avec enthousiasme, la proposition visait à établir une structure analogue à celle de la Communauté économique européenne (C.E.E.). Du point de vue du Canada — et c'est, je crois, une opinion que partagent les autres nations du Pacifique — il n'est pas possible d'établir une C.E.E. dans le Pacifique. Malgré leurs différences, les États membres du Marché commun européen sont assez homogènes au plan économique. Quant aux économies des États en bordure du Pacifique susceptibles de participer à une communauté économique, elles sont beaucoup moins homogènes.

Si on laisse de côté le Canada et les États-Unis, les économies de la région peuvent être sommairement regroupées en trois catégories. À un bout de l'échelle on retrouve le Japon qui est déjà fortement industrialisé. Puis viennent la Corée du Sud, Singapour, Hong Kong, Taïwan et la Malaisie dont les économies sont nouvellement industrialisées. Enfin, nous avons les pays à richesses naturelles, y compris les pays déjà développés comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et des pays comme l'Indonésie dont l'économie est encore en voie de développement.

On pourrait assembler ces trois composantes économiques et industrielles en un système économique intégré comme on n'en a jamais vu. Dans le sillage de l'évolution du